

Séance 22 mai 2018

L'an deux mil dix-huit, le **22 mai à 20h58**

Les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves LACROIX, maire de Buthiers.

NOMBRE DE MEMBRES		
Nombre de membres en exercice	Nombre de membres présents	Nombres de suffrages exprimés
11	6	8

Date de la convocation
27/04/2018

Présents : M. LACROIX Jean-Yves, Maire,
Mme RICHARD Nathalie, M. CHAMOREAU Christophe, Adjoint(s),

Mme BLONDEAU Delphine, Mme BURGNET Annie, M. GRISON Gérard, conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme BOUTET Agnès *donne pouvoir à Mme BLONDEAU Delphine*,
M. KIPIENNE Emeric *donne pouvoir à Monsieur LACROIX Jean-Yves*.

Absents : M. BOISGARD Olivier, M. THEVENET Julien, M. FRANCE BARBOU Jean-Luc.

Secrétaire de séance : M. CHAMOREAU Christophe

A Approbation du procès-verbal de la précédente réunion

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 09 avril 2018 est approuvé à l'unanimité.

B Adoption de l'ordre du jour de la séance

L'ordre du jour de la séance est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Don à la commune de Buthiers
- 2) Convention de droit de passage
- 3) Marchés à Procédures Adaptées :
 - a. La création du parking multisports,
 - b. La réfection de la toiture de l'église d'Herbeauvilliers
 - c. La reprise des rives de la route de Mainbevilliers
 - d. La reprise de structure de la voirie et des rives de la rue des Bois
- 4) Avenant Marché contrat rural,
- 5) Droit de Prémption Urbain,
- 6) Affaires, informations et questions diverses.

1) Don à la commune de Buthiers

Un don d'un montant de 20 000 euros nous a été octroyé par un habitant de Buthiers en vue de la création du parking de l'espace multisports et du jeu de boule.

Le Conseil, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité ce don et remercie chaleureusement cet habitant.

2) Convention de droit de passage

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer une convention notariale avec Monsieur Pinay, habitant 30, rue de l'Église, par laquelle sera accordé un droit de passage sur le parking de l'espace multi-sport aux résidents des parcelles AB n° 92 et 328 permettant l'accès direct à ces parcelles.

3) Marchés à Procédures Adaptées

Quatre marchés à procédure adaptée (MAPA) ont été élaborés réglementairement et la Commission MAPA s'est réunie pour instruire ces dossiers et a rendu ses conclusions au Conseil Municipal :

1) La création du parking multisports

Trois entreprises ont répondu à l'appel d'offres, il s'agit de l'entreprise Goulard (HT 26 769€), de l'entreprise Vauvelle (HT 28 008€) et de l'entreprise E. TP (HT 25 341€) ; cette dernière étant la mieux disante est retenue par la Commission MAPA.

2) La réfection de la toiture de l'église d'Herbeauvilliers

Trois entreprises ont répondu à l'appel d'offres, il s'agit de l'entreprise Dupré Francis (HT 45 049€), de l'entreprise Hersant (HT 30 694€) et de l'entreprise Rousseau (HT 30 003€) ; cette dernière étant la mieux disante est retenue par la Commission MAPA.

3) La reprise des rives de la route de Mainbervilliers

Trois entreprises ont répondu à l'appel d'offres, il s'agit de l'entreprise Goulard (HT 28 665), de l'entreprise E. TP (HT 25 375) et de l'entreprise Vauvelle (HT 21 962€) ; cette dernière étant la mieux disante est retenue par la Commission MAPA.

4) La reprise de structure de la voirie et des rives de la rue des Bois

Trois entreprises ont répondu à l'appel d'offres, il s'agit de l'entreprise Goulard (HT 77 680), de l'entreprise E. TP (HT 70 170) et de l'entreprise Vauvelle (HT 51 600€) ; cette dernière étant la mieux disante est retenue par la Commission MAPA.

Le conseil municipal après avoir entendu les conclusions de la commission et en avoir délibéré entérine à l'unanimité les conclusions de la Commission MAPA et autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

4) Avenant Marché contrat rural

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de repousser la date de prévision de fin des travaux du contrat rural, du fait du retard pris à cause du redressement judiciaire du menuisier. Les lots concernés sont la menuiserie intérieure et extérieure, l'électricité, la plomberie, le carrelage et la peinture/sol souple.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de repousser cette date, pour les lots concernés, au 31 juillet 2018.

5) Droit de préemption urbain

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire d'instituer un nouveau droit de préemption urbain, suite à l'élaboration du PLU. Les zones concernées sont les zones U et AU.

Le conseil après en avoir délibéré à l'unanimité approuve ce changement.

Une simple mise à jour du PLU par arrêté du maire suffit. Ledit arrêté sera affiché pendant un mois.

6) Affaires, informations et questions diverses

a) Vélos électriques

Ile de France Mobilité propose la mise en place de vélos électriques en location sur différentes communes. Une étude de faisabilité et d'implantation va être lancée et notre commune souhaite s'y associer.

b) Le Syndicat d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau – (Siarce)

Monsieur Chamoreau, Adjoint, informe le Conseil qu'une équipe « Chantiers Citoyens » du Siarce débroussaille actuellement, gratuitement, le chemin de la Villette à Roncevaux.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une étude d'identification, cartographie et plan de gestion des zones humides est en cours sur les communes de Nanteau, Boulancourt et Buthiers. Il a été missionné en avril 2018 le bureau d'études BIOTOPE pour sa réalisation. Cette étude est financée à hauteur de 80% par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et 20% par le SIARCE. Des pièges à coléoptères ont ainsi été récemment posés dans les marais de Buthiers. Monsieur le Maire fait état de sa demande expresse auprès du SIARCE que toute entrée dans le domaine privé de la Commune ou chez des particuliers donne lieu à une demande d'autorisation en bonne et due forme.

La séance est levée à 22 h20
Le Maire, Jean-Yves LACROIX